

LES ELU-E-S CGT DU CSSCT AGISSENT

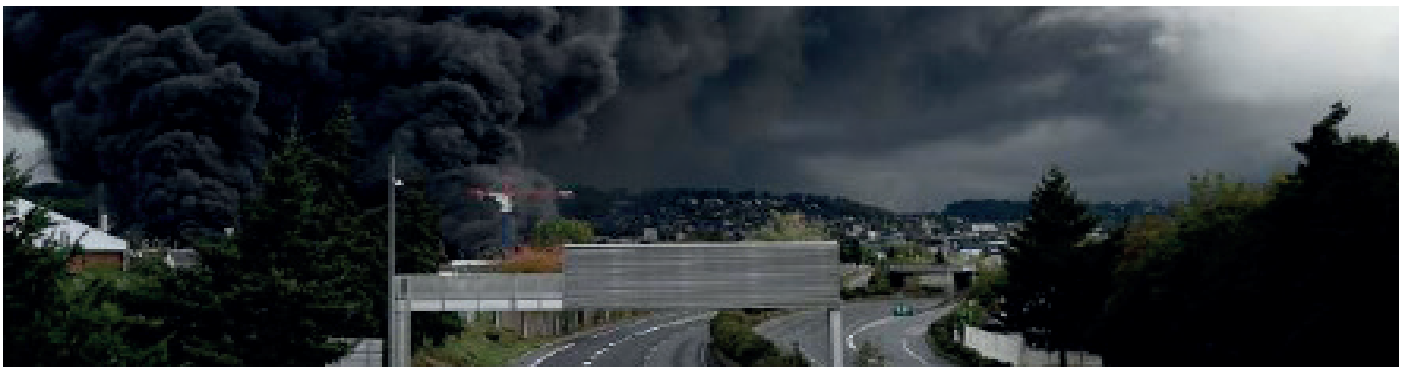
Explosion Usine Lubrizol

L'usine Lubrizol de Rouen classée site SEVESO « Seuil Haut » (selon les termes de la directive européenne dédiée au risque industriel) a subi une explosion catastrophique en date du 26 Septembre 2019.

Les élus CGT du Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) de la Caisse des dépôts ont demandé immédiatement à la secrétaire du comité d'interpeler la direction afin de protéger nos collègues.

Malgré les propos rassurants des pouvoirs publics sur l'absence de toxicité des fumées, les élus CGT du CSST demandent qu'une analyse sérieuse de la qualité de l'air, de l'eau et des surfaces, soit diligentée afin de s'assurer que le périmètre de travail des agents ne mette pas en danger leur santé. Ils exigent en outre que les jours d'absences des parents contraints de garder leurs enfants à domicile suite à la fermeture des établissements d'accueil, et des agents sensibles aux affections respiratoires devant limiter leurs déplacements, soient considérés comme des « autorisations spéciales d'absence » (ASA), en raison du caractère de force majeure de l'évènement, sans imputation sur le compteur des agents concernés.

La réponse de la Direction apparaît tout aussi fumeuse que le nuage nauséabond qui a suivi l'accident de Rouen. Si le secrétariat général a bien fait récurer les surfaces de la direction régionale, la ventilation et la climatisation n'ont pas encore été nettoyées. Mais cette difficulté d'absence de mesure de la qualité de l'air ne semble pas affecter la Direction, qui a invité les collègues de la DR à rejoindre leur bureau « en toute sécurité » !



Incendie Notre-Dame

En raison d'un risque révélé de toxicité des 450 tonnes de plomb portées par les fumées de l'incendie jusque dans des habitations parisiennes, les élus CGT du CSSCT Ile-de-France ont demandé à la Direction des analyses complètes de l'eau, de l'air et des surfaces, sur tous les sites parisiens de la Caisse des dépôts, ainsi que l'organisation d'un suivi médical spécial des agents concernés qui le souhaiteraient.

La Direction, plus prompte à signer des suppressions d'emplois qu'à diligenter des enquêtes de santé pour ses agents, sera-t-elle à la hauteur ? Si ça pouvait lui mettre un peu de plomb dans la tête...

Plombémie dans le 7eme arrondissement suite à incendie de Notre Dame. Le Monde du 20 Septembre 2019 informe du fait suivant "Ainsi, des prélèvements réalisés le 6 septembre dans un appartement du 7e arrondissement font apparaître des taux allant jusqu'à plus de 100 000 microgrammes par mètre carré de poussières, a appris Le Monde. Soit un niveau 20 fois supérieur à la valeur référence de 5 000 µg/m² retenue par l'agence régionale de santé (ARS) pour enclencher des prélèvements et des protocoles de nettoyage."

MOTION DU CONGRES DE LA CGT DE LA CDC

Le 6ème congrès CGT de l'Etablissement Public Caisse des dépôts, réuni du 24 au 27 septembre 2019, s'est tenu dans une situation marquée par une destruction sans précédent de l'ensemble de nos acquis, conquêtes sociales et libertés démocratiques. Pour ce gouvernement, tout doit y passer !

De nombreuses inquiétudes ont traversé les discussions des congressistes notamment : l'attaque du gouvernement sur la Caisse des dépôts et ses personnels suite à l'adoption de la loi PACTE, la filialisation potentielle de la direction de la Banque des Territoires suite au rapprochement du Groupe Caisse des dépôts au Groupe La Poste et évidemment le projet de réforme des retraites dont le rapport Delevoye a donné les principales lignes.

Cette contre-réforme est régressive à plus d'un titre notamment avec la mise en place d'un système universel par points qui reviendrait à :

- Remettre en cause l'activité de la Caisse des dépôts pour le compte des régimes et fonds supprimés et la destituer de cette mission historique prévue par le code monétaire et financier ;
- Supprimer massivement des emplois sur les sites d'Angers-Paris et Bordeaux ;
- Augmenter la durée de cotisations ;
- Et diminuer sensiblement le montant des retraites et pensions.

Mais le rapport de force s'organise ! La grève massive à la RATP le vendredi 13 septembre 2019, la mobilisation interprofessionnelle dans toute la France le 24 septembre 2019 à l'appel de la CGT sont autant de coups de semonce à l'adresse de ce gouvernement. Le congrès félicite et soutient nos camarades CGT de la RATP pour leur jonction au mouvement intersyndical qui a décidé d'une grève illimitée à compter du 05 décembre 2019.

Face à cette résistance, Macron nous refait le coup du grand débat qui n'est qu'un grand enfumage. Il n'y a rien à discuter dans cette réforme !

Partant de ce constat, le congrès CGT de l'Etablissement Public Caisse des dépôts considère que notre confédération n'a pas sa place dans le nouveau cycle de négociation à venir. La CGT n'a pas à être associée, de près ou de loin, à la destruction de notre système de retraites et de nos emplois à la Caisse des dépôts.

Le congrès considère que c'est tous ensemble, par la grève massive et reconductible, sur la base de revendications claires que nous pourrions faire reculer ce gouvernement. Le congrès décide de convoquer des assemblées générales avec tous les personnels et syndiqués sur tous les sites pour discuter ensemble de notre participation à ce mouvement de résistance.

La CGT Caisse des dépôts se prononce:

- Pour le retrait du projet Macron-Delevoye de destruction des retraites
- Pour le maintien des 42 régimes existants ;
- Pour le maintien du code de pensions civiles et militaires ;
- Contre la mise en place d'un régime universel par points ;
- Contre tout nouvel allongement de la durée de cotisation ;
- Pour la ré-indexation des pensions sur le salaire moyen ;
- Pour la suppression des exonérations fiscales, pour permettre le financement des retraites